

DB2P

Release Note

DB2P ODSE v 1.14 est disponible en
Simulation et Production



DB2P Gestion des régimes pour les dirigeants d'entreprise indépendants (ODSE) v.1.14 est disponible en Simulation et Production.

Cette version offre les fonctionnalités suivantes disponibles tant via batch que via l'application en ligne :

- Regulation → CreateRegulation + correction
 - Cette déclaration permet de communiquer les données relatives au régime (cf. section 5.1 des instructions de déclaration).
 - Une déclaration CreateRegulation introduite peut toujours être corrigée ultérieurement.
- Regulation → UpdateRegulation + correction
 - Cette déclaration permet de communiquer les données relatives à la mise à jour d'un régime (cf. section 5.2 des instructions de déclaration).
 - Une déclaration UpdateRegulation introduite peut toujours être corrigée ultérieurement.
- Deposit → Deposit + correction
 - Cette déclaration permet de communiquer les données relatives aux versements de primes qui ont eu lieu dans le cadre de l'engagement de pension (cf. section 5.5 des instructions de déclaration).
 - Une déclaration Deposit introduite peut toujours être corrigée ultérieurement.
- Account → AccountState + correction
 - Cette déclaration permet de communiquer les données relatives à la constitution de pension individuelle des dirigeants d'entreprise indépendants concernés. (cf. section 5.4 des instructions de déclaration).
 - Une déclaration AccountState introduite peut toujours être corrigée ultérieurement.
- Account → EventAccounState + correction
 - Cette déclaration permet de communiquer les données relatives à l'état du compte au moment d'un événement spécifique (ou 'event') (cf. section 5.11 des instructions de déclaration).
 - Une déclaration EventAccounState introduite peut toujours être corrigée ultérieurement.
- Deposit → Premium + correction
 - Cette déclaration permet de communiquer les données pour le calcul de la cotisation spéciale telle que visée à l'art. 28 de la Loi-Programme du 22 juin 2012.
 - Une déclaration Premium introduite peut toujours être corrigée ultérieurement.
- Contact → SetContactRule + correction
 - Via cette déclaration SetContactRule les données des personnes, services ou entités à contacter dans le cadre de l'information au citoyen sont déclarées.
- CancelDeclaration
 - Cette déclaration permet d'annuler une déclaration antérieure (cf. section 4.4.5 des instructions de déclaration version LPC).
- Mandats → SetDelegation
 - Cette déclaration permet de communiquer à la banque de données un mandat entre deux entités (cf. section 5.13 des instructions de déclaration version LPC).
- Vérification des mandats
 - L'application DB2P vérifie si l'entité déclarante (BCE Sender) a reçu les mandats nécessaires de l'entité qui délègue (BCE Registrant).

- Attention : si un fournisseur de services désire effectuer une déclaration au nom de son client, ce dernier (delegator) doit alors lui donner un mandat via une déclaration SetDelegation.
- Droits d'utilisateurs → SetUserGroup & SetAuthorization
 - Une entité peut limiter les opérations possibles d'un ou de plusieurs de ses utilisateurs physiques. Via la déclaration SetUserGroup l'entité peut créer des groupes d'utilisateurs. Via la déclaration SetAuthorization l'entité peut ensuite attribuer à ces groupes d'utilisateurs certaines autorisations.(droits d'utilisateurs).
- AddRegistrantId
 - Cette déclaration permet à l'instance déclarante d'ajouter ses propres identifiants libres au régime déjà déclaré via CreateRegulation.

Via l'application DB2P en ligne les fonctionnalités suivantes sont également mises à disposition :

- Production-Simulation : la différence entre Simulation et Production est visible dans la partie supérieure de l'écran.
 - Production = DB2P
 - Simulation = DB2PSIM
- Gestion déclarations
 - Les déclarations effectuées à la banque de données peuvent être consultées à l'aide de la fonctionnalité Gestion déclarations. L'aperçu de la déclaration et la réponse à la déclaration peuvent être visualisés. Il est également possible de télécharger la déclaration et la réponse à la déclaration sous format xml ou pdf (si déjà traité par Sigedis).
 - Attention : aussi bien les déclarations par batch qu'en ligne sont traitées de façon asynchrone par la BCSS et par Sigedis. Cela veut dire qu'il peut s'écouler jusqu'à 48h avant qu'une déclaration puisse être consultée.
- Correction d'une déclaration
 - La correction d'une déclaration se fait via Gestion déclarations. La déclaration doit être consultée à l'écran pour pouvoir être corrigée. Une correction via l'application DB2P en ligne n'est possible qu'après que la déclaration à corriger ait été traitée dans la banque de données.
- Consultation → Consultation régimes
 - Consultation de la dernière situation des données d'un régime dans la banque de données. Ces données peuvent être le résultat de plusieurs déclarations. (→ historique déclarations régime).
- Consultation → Consulter les comptes
 - Consultation de la dernière situation des données d'un compte d'un affilié dans la banque de données. Ces données peuvent être le résultat de différentes déclarations (→ historique déclarations AccountStates).

Il est possible de rechercher les comptes des affiliés sur base de :

 - Un numéro NISS
 - Les autres paramètres (année d'évaluation, organisateur et régime) et de consulter la liste des affiliés ainsi obtenue (par année d'évaluation, organisateur et plan de pension) et d'envoyer le fichier cvs vers l'e-box de l'organisme.

APERÇU COMPTES

Paramètres de recherche

Année d'évaluation : 2015
Organisateur :

Résultats

Organisateur	Plan de pension	Affiliés
BCE Historique des noms	Plan de pension de la société Registrantid : UC20C Sigedisid : 2015-0000-0000-0001-2476-5742 NISS NISS	Affiliés (2) Recevoir la liste dans l'e-box de mon institution Voir compte Voir compte

- Consultation → Financement → Primes
 - Consultation de la dernière situation des versements dans la banque de données. Ces données peuvent être le résultat de plusieurs déclarations (→ historique déclarations versements).
- Consultation → Financement → Cotisation spéciale 1,5%
 - Consulter l'information concernant la cotisation spéciale de 1,5% (cotisation Wijninckx) sur la constitution de pension complémentaire élevée
- Consultation → Demande de liste
 - Demande de liste avec le détail des déclarations premium pour tous les dirigeants d'entreprise indépendants pour une société et une année de cotisation en particulier. Cette liste est envoyée vers l'e-box de l'organisme de pension.
- Consultation → Données personnelles affilié
 - Les organismes de pension (et leurs prestataires de services) peuvent maintenant rechercher les données de leurs affiliés (par ex. l'adresse, la date de décès et la date de mise à la retraite) en ligne via les applications existantes pour les déclarants (via les 3 applications: pour employeurs (LPC/Autres LPC), indépendants (LPCI) et dirigeants d'entreprise indépendants (Autres régimes pour indépendants)).
- Mandats → Consulter mandats
 - Les délégations dans la banque de données peuvent être consultées via « Consulter mandats ».
- Mandats → Sélectionner Registrant
 - Après la connexion, le BCE Registrant est de façon standard similaire au BCE Sender. En d'autres mots, le déclarant travaille en son propre nom. Le déclarant a la possibilité de travailler en tant que mandaté pour un autre BCE. Pour cela, l'utilisateur doit modifier le BCE Registrant. Cette fonctionnalité est uniquement disponible si le delegate (BCE Sender) a reçu un mandat du delegator (BCE Registrant).
- Droits d'utilisateurs → Consulter droits d'utilisateurs
 - Consultation des groupes d'utilisateurs et des droits d'utilisateurs
- Gestion → Charger un certificat
 - Pour s'assurer que les données qui sont fournies sur le DVD arrivent chez Sigedis de manière sûre et sécurisée, un système de cryptage digital est utilisé (Public Key infrastructure, abrégé en PKI). De cette manière, Sigedis a la possibilité de vérifier l'identité de la source et peut ainsi s'assurer que les données n'ont pas été modifiées durant le trajet.

Pour effectuer ces contrôles, Sigedis a besoin d'une public key. Cet écran offre la possibilité de faire connaître une public key à Sigedis. Il ne peut y avoir qu'une seule public key active !